

Vic-Fezensac : décisions du conseil municipal

Ecoles et centre de loisirs

Lors du dernier conseil municipal, plusieurs décisions ont été votées à l'unanimité concernant les écoles et le centre de loisirs, transféré au bloc des quatre classes à Grisonis : mise en conformité de la cantine, création de vestiaires, de toilettes et d'une douche, aménagement des salles de réfectoire pour accueillir l'ensemble des enfants, création d'un sanitaire à l'étage, de locaux sécurisés, accessibilité avec élévateur, portes de circulation. Coût global avec études ; 201 185 euros. Après diverses subventions, il reste en autofinancement pour la commune la somme de 40 220 euros. Le transfert du centre de loisirs se fera dans une enveloppe de 260 000 euros H.T. L'équipement informatique sera renforcé de 32 500 euros avec une subvention à hauteur de 45 %.



Le bâtiment à 4 classes qui devient centre de loisirs